

L'an deux mille vingt, le lundi 26 octobre à 18 heures, les membres du conseil municipal de Condé-en-Normandie se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes 29 place de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire.

Sont présents les Conseillers municipaux suivants : Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Nathalie BOUILLARD, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Angélique MOUROCCQ, Hervé PONDEMER, Sandrine SIMEON

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Godwill BABALAO a donné pouvoir à Sandrine SIMEON
- Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Najat LEMERAY
- Flavien DELÉTRE a donné pouvoir à Angélique MOUROCCQ
- Nadine LECHATILLIER a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
- Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrice MECHE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20201026-20_02733-DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

Absents excusés : Catherine CAILLY, Jean-Daniel GOUDIER

Nombre de conseillers : - en exercice : 29 - présents : 21 - votants : 27	N° 9 / 8-4 Date de la convocation et d'affichage : 20 octobre 2020 Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération
Secrétaire de séance M. Fenouil	Compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2020 → adopté à l'unanimité

Candidature de Condé-en-Normandie à l'appel à manifestation d'intérêt régional « Petites villes de demain Normandie »

Madame DESQUESNE rappelle que, lancé le 1er octobre dernier, « Petites Villes de Demain » permet aux villes de moins de 20 000 habitants de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation.

Cet appel à manifestation d'intérêt, (sur notre Région 65 communes ou groupements de communes bénéficieront du programme) vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Condé en Normandie est éligible au label et souhaite postuler pour le projet de redynamisation du centre-bourg de Condé sur Noireau.

Madame le Maire explique que les territoires sélectionnés bénéficient d'un soutien accentué en ingénierie, leur permettant de concevoir et concrétiser un projet de territoire ambitieux, individualisé et partenarial. Petites villes de demain associe étroitement les Régions et les Départements, engagés de longue date dans la redynamisation des centre-bourgs. Le programme rassemble également des financeurs résolument engagés tels que la Banque des territoires, l'Anah, le Cerema ou encore l'Ademe.

Le projet de redynamisation du centre-bourg de la commune déléguée de Condé sur Noireau présente des axes liés aux objectifs de cet appel à manifestation d'intérêt régional :

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive en centre-bourg
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Fournir l'accès aux équipements et services publics

En effet, le cabinet Filigrane a expliqué les axes et décliné les actions proposées lors de la réunion de présentation du dossier aux élus le 9 septembre dernier.

Le dépôt de candidature est à faire pour le 20 novembre 2020 et les communes éligibles situées au sein d'une même intercommunalité sont encouragées à faire candidature commune par l'intermédiaire de l'EPCI.

Au regard de l'avancée de son dossier, si la candidature était portée par l'intercommunalité, Condé en Normandie souhaite des garanties que son projet soit traité en priorité.

Il est rappelé que la maturité du dossier est aussi un critère de sélection des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt régional et celui de Condé en Normandie présente un certain nombre de garanties :

- Projet d'inscription dans le cadre d'une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire),
- La commune travaille en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels (Département, Région, EPFN),
- Ses documents d'urbanisme sont en adéquation avec le projet,
- Les actions et le phasage sont d'ores et déjà décrits et envisagés dans l'étude menée par la commune

Par ailleurs, Madame DESQUESNE précise que le présent appel à manifestation d'intérêt régional ne fait pas obstacle à l'engagement d'une ORT (Opération de Revitalisation de Territoire), déjà engagée par l'intercommunalité et pour laquelle Condé en Normandie postule aussi. En effet, il peut être signé un avenant par la communauté de communes et la commune pour y intégrer la redynamisation du centre-bourg.

Elle rappelle que l'ORT permettra de bénéficier d'une boîte à outils à destination de la commune mais aussi des propriétaires concernant les travaux de réhabilitation de logements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la l'unanimité (3 abstentions),

- **AUTORISE** à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt Régional Petites Villes de demain en Normandie,
- **NE S'OPPOSE PAS** à un dépôt commun porté par la communauté de communes de la Vire au Noireau à condition que l'avancement du projet de Condé en Normandie ne soit pas retardé,
- **AUTORISE** à solliciter la communauté de communes pour la signature d'un avenant à l'ORT qu'elle porte pour y intégrer le projet de Redynamisation du centre bourg de Condé sur Noireau
- **CHARGE** Madame le Maire ou son représentant d'effectuer les démarches nécessaires et de signer tous documents nécessaires au déroulement de ces dossiers.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 26 octobre 2020

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

